Agir ensemble POUR NOS BASSINS VERSANTS
HuCA EPAGE Huveaune Côtiers Aygalades

N°1 Sept 2022

L'écho de l'HuCA

Journal de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) Huveaune-Côtiers-Aygalades

SOMMAIRE

GESTION DE L'EAU
La gestion de l'eau au cœur de l'aménagement du territoire.....p. 2

ACTUS...
Des projets et opérations d'aménagement sur l'ensemble du territoire.....p. 3

ACTUS...
Quelques actualités sur nos aménagements...p. 6

L'ÉQUIPE
L'équipe HuCA.....p. 8

ENTRETIEN DE L'EAU
L'entretien des cours d'eau, mission essentielle.....p. 10

THÉMA
Entre sécheresse et inondation, s'adapter au changement climatique.....p. 12

PLAN DÉCHETS
Agir ensemble, contre les déchets dans les cours d'eau.....p. 14

MOBILISER
Mobiliser le plus grand nombre.....p. 15

L'ÉDITO

GESTION DE L'EAU

Une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente et élargie avec l'EPAGE HuCA

L'Huveaune à Auriol ©HuCA

Du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune créé en 1963 par 3 communes (Marseille, La Penne-sur-Huveaune et Aubagne) à l'évolution en Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune (SMBVH) en 2019 à l'échelle de 25 communes, la **Métropole Aix-Marseille-Provence** et la **Communauté d'Agglomération de Provence Verte** ont souhaité qu'une autre étape soit franchie, avec notre transformation en 2022 en **EPAGE HuCA** !

Suite à l'extension du **label EPAGE** obtenue à Lyon le 3 juin 2022 et, selon ses nouveaux statuts arrêtés par les Préfets des Bouches-du-Rhône et du Var, l'EPAGE HuCA définit et met en œuvre une gestion par bassin versant, de Fos-sur-Mer jusqu'à La Ciotat. Son action concerne la prévention des inondations, la préservation et la restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, en lien avec l'aménagement durable du territoire et à l'interface terre-mer, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et selon les principes de solidarité de bassins.

Établissement à **forte vocation opérationnelle**, l'EPAGE HuCA porte également un contrat de rivière et un plan d'actions de prévention des inondations (PAPI), véritables leviers de la gestion intégrée des enjeux de l'eau. Pour cela, il impulse et anime une dynamique de concertation et de co-construction avec les acteurs du territoire.

"Très belle évolution pour notre Établissement,
et ravi que son expertise soit étendue à ce nouveau territoire !"
Jean-Jacques Coulomb, Maire de Saint-Zacharie et Président du SMBVH

GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau
au cœur de l'aménagement du territoire

Créée par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM-2014), la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

Sur notre territoire, suite aux conclusions de la démarche SOCLE (schéma d'organisation des compétences locales de l'eau), la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité s'appuyer sur des EPAGEs, avec l'extension du SMBVH en HuCA et du SABA (syndicat de l'Arc) en MENELIK, et en lien avec d'autres établissements publics intervenants, comme le SMAVD (Durance), le SYMCRAU (nappe de Crau), le SYMADREM (Rhône), etc.
Depuis 2016, la Métropole mobilise une taxe GEMAPI pour financer les missions s'inscrivant dans le cadre de cette compétence, selon des modalités bien définies.

Huveaune à Auriol ©HuCA

Huveaune ©MAMP

CARTE D'IDENTITÉ

RÉGIME JURIDIQUE : Syndicat mixte fermé

MEMBRES : Communauté d'Agglomération de Provence-Verte (2 sièges) et Métropole Aix-Marseille-Provence (20 sièges).

INSTANCE DÉCISIONNELLE : 22 élus titulaires + 22 suppléants, représentant le territoire de l'EPAGE.

MOYENS HUMAINS : 20 agents pour œuvrer à la réalisation de notre feuille de route.

BUDGET : près de 6 M€ en 2022, 10 M€ en prévisionnel pour 2023, dont 1 M€ dédiés à l'entretien des cours d'eau dans le cadre de l'intérêt général.

INSTANCES DE CONCERTATION : Comité de Rivière composé de 3 collèges et de 78 membres.
Des commissions géographiques et thématiques, des groupes de travail.

ACTUS...

Des projets et opérations d'aménagement

sur l'ensemble du territoire

Sausset-les-pins / Martigues / Les Aygalades / Embouchure de l'Huveaune ©HuCA

La carte ci-dessous présente la liste (non exhaustive) des projets (études,travaux...) d'aménagement portés par l'EPAGE.
En réponse aux enjeux de nos bassins versants, des études sont engagées, à des échelles locales, ou plus globales. Lorsque cela s'avère justifié, et en fonction d'un degré de priorité, celles-ci sont suivies de travaux. Les projets sont inscrits dans une feuille de route GEMAPI, élaborée en partenariat entre l'HuCA et la Métropole AMP. Certaines études ont été engagées par la Métropole avant prise de relai par l'EPAGE HuCA (Fos-sur-Mer, La Ciotat).

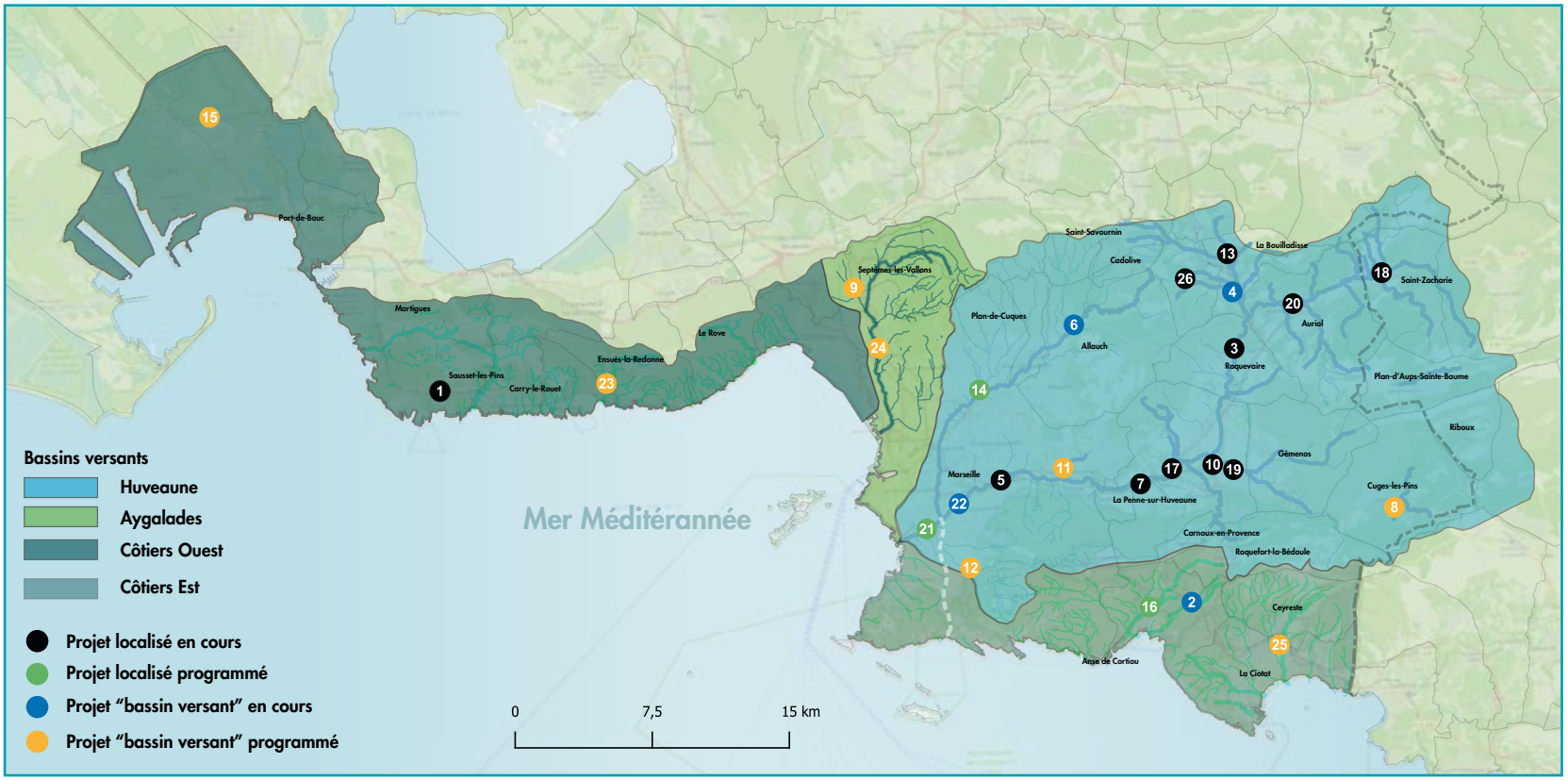

TERRITOIRE

- 40 communes
- 2 départements : Bouches-du-Rhône et Var
- Plus de 1,15 millions d'habitants
- 1 032 km² - 400 km de cours d'eau ou axes d'écoulements
- Bassin versant de l'Huveaune, dont le Peyruis, la Vède, le Fauge, le Merlançon, le Merlançon de Roquefort-la-Bedoule, le Jarret, etc.
- Bassin versant Aygalades / Caravelle
- Côtiers depuis Fos-sur-Mer à La Ciotat : zones humides, roubines
- Une interface terre-mer à enjeux

POUR LES CÔTIERS EST ET OUEST : 62 % de milieux naturels et surtout en têtes de bassins.

POUR BV HUVEAUNE/AYGALADES : l'inverse, 60 % de territoires artificialisés.

« L'EPAGE HuCA : un établissement public opérationnel, agile, dynamique et structuré pour la mise en œuvre de la GEMAPI et des missions associées sur son territoire.»

Didier Réault, Vice-Président de la Métropole à la compétence GEMAPI, à la mer et au littoral, et Président du Comité de Rivière Huveaune-Aygalades.

Visuel produit en 2015 par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, partenaire institutionnel et financier de l'EPAGE.

Laisser plus d'espace aux cours d'eau, créer des zones d'expansion de crues, ralentir les écoulements vers l'aval, favoriser l'infiltration dans les sols, tout en créant des espaces de vie pour l'homme et la biodiversité.

Au-delà de réponses techniques à des questions réglementaires (Directive Cadre sur l'Eau, Directive Inondation), les enjeux et besoins spécifiques de nos bassins versants sont pris en compte.

Bien avant l'institution de la compétence GEMAPI en 2018, inscrite au code de l'environnement (alinéas 1, 2, 5, 8 de l'article L211-7), notre établissement s'est attaché à construire une approche pour concilier **restauration des milieux aquatiques** et **réduction de l'aléa inondation**, tout en y associant des mesures permettant de redonner une place à l'eau dans **le cadre de vie** des habitants. Cette mise en œuvre passe par des partenariats incontournables avec les collectivités, associations, les acteurs socio-professionnels, etc.

Les schémas directeurs que nous réalisons par bassin versant permettent de définir des critères pour le déploiement de projets réfléchis et cohérents.
En nous appuyant sur des études globales et croisées, nous apportons des réponses opérationnelles aussi bien en termes d'entretien que d'aménagement tout en sensibilisant et informant.

Ce qui nous anime : la prise en compte du vivant, la recherche d'une appropriation pour une durabilité, la conciliation des besoins, dans un monde toujours plus complexe. Ouvrir les perspectives et ouvrir à des sujets complémentaires aux milieux aquatiques : la mobilité douce, les déchets, les usages... en changeant de regard sur les possibles.

Dans le cadre du contrat de rivière, l'EPAGE HuCA a engagé en 2022 un projet sur le Jarret, visant à combiner renaturation du cours d'eau, expansion des crues et valorisation des abords. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un projet global sur le quartier Frais Vallon-La Rose, incluant également de la désimperméabilisation des sols. Le visuel ci-contre (UrbanAct) est issu de l'étude de faisabilité réalisée en 2018 par Marseille Rénovation Urbaine (Métropole).

Les 4 enjeux du contrat de rivière

©HuCA

Le PAPI Huveaune-Aygalades (2021-2027)

Signé et soutenu en juin 2021 par la Métropole, l'État, l'Agence de l'Eau, le Conseil départementale des Bouches-du-Rhône, et d'autres maîtres d'ouvrages, le PAPI est un programme opérationnel pour une **gestion intégrée des risques d'inondation** afin d'en réduire les conséquences dommageables sur les territoires, les habitants, les biens et les activités.

Le PAPI c'est :

- 52 actions pour 15 M€ mobilisant notamment des financements issus du Fonds Barnier,
- En 2022 : un bilan très positif, avec plus de la moitié des actions engagées,
- Des aménagements de réduction du risque en cours de conception et qui pourront voir le jour dans les années à venir,
- Des études stratégiques pour améliorer la connaissance sur les phénomènes d'inondation (identification des zones d'expansion de crues, contribution du karst aux crues de l'Huveaune) et accompagner la surveillance et la crise.

Tous les volets de la prévention du risque inondation sont traités par le plan d'actions du PAPI

Le contrat de rivière du Bassin Versant de l'Huveaune

Signé en 2015, il s'agit d'un outil précieux pour formaliser la stratégie et la mise en œuvre de réponses opérationnelles sur les enjeux de l'eau : qualité des eaux, qualité des milieux et prévention des inondations, ressource en eau, valorisation et sensibilisation, information et gestion concertée.

- 63 actions en phase 1 pour 13 M€ par 20 maîtres d'ouvrage,
- 73 actions en phase 2 pour 40 M€ par 22 maîtres d'ouvrage,
- Un contrat transitoire établi pour 2023, en perspective d'un Contrat à l'échelle du territoire de l'**HuCA.**

Le **Comité de Rivière**, étendu au bassin versant des Aygalades par l'arrêté interpréfectoral du 29 juillet 2021, est l'instance de suivi du contrat de rivière et du PAPI.

Le comité est constitué de 78 membres répartis en 3 collèges :

- collectivités territoriales et établissements publics locaux,
- usagers, professionnels, associations et personnes qualifiées,
- État et ses établissements publics.

ACTUS...

Quelques actualités sur nos aménagements

Auriol : 3 ans après, quel retour d'expérience sur l'aménagement du parc de la confluence ? (cf. projet 20 sur la carte)

En 2019, le SMBVH a inauguré son tout premier aménagement "GEMAPI" de renaturation de l'Huveaune et de réduction de la vulnérabilité aux inondations.

Après des crues survenues dès l'automne 2019, qui ont pu démontrer l'efficacité des travaux, le suivi-évaluation mené depuis 3 ans montre que le cours d'eau évolue et tend vers un fonctionnement naturel, malgré une sécheresse sévissant depuis 2 années.

Afin de soutenir la reprise de la végétation et l'entretien des lieux, une coordination a été mise en place entre l'EPAGE et la commune.

Les opérations de renaturation (dont replantation) des berges sont concluantes et le cours d'eau a atteint ces 2 dernières années le bon état écologique. L'évaluation de la fréquentation et le succès du lieu auprès des usagers est également positive, celui-ci permettant d'offrir un espace de nature à proximité du centre-ville.

Le parc de la confluence c'est :

- 700 mètres de cours d'eau renaturés,
- près de 1 500 arbres et arbustes plantés,
- plus de 20 000 m³ de remblais évacués de la rive gauche, afin de réduire les débordements sur la rive droite et protéger les habitants,
- une voie verte pour rejoindre le centre-ville.

Le parc de la confluence, multiples vocations : expansion de crues, zone humide et détente ©HuCA

Une rentrée marquée par le lancement des travaux de restauration de l'Huveaune à l'amont du Pont Heckel à Marseille-12e (cf. projet 5 sur la carte)

Après plusieurs années d'études de conception des aménagements à mener et de concertation avec les propriétaires concernés, les travaux de réduction de la vulnérabilité, la renaturation de l'Huveaune et sa valorisation dans le secteur Heckel à Marseille ont débuté. Un projet ambitieux, marqué par une complexité réglementaire et technique, la conciliation des attentes et des usages, celui-ci permettra d'offrir aux habitants un nouveau lieu de nature en ville mais également une voie verte, le long des berges favorisant la liaison vers le quartier des Caillols.

Secteur du seuil Heckel, arasé dans le cadre de la restauration de l'Huveaune ©HuCA et Mira

- 1 km de cours d'eau renaturé,
- plus de 150 habitants et 150 emplois protégés des débordements,
- 65 000 m³ de remblais évacués pour créer une zone humide et d'expansion de crue.

Thierry Maytraud, de l'agence ATM nous a quitté cette année. Nous tenons à lui rendre hommage pour son implication sur le site de Camp de Sarlier et l'ingénierie remarquable qu'il a mis au service de ce projet et de la place de l'eau dans nos territoires. Des projets et des hommes

Au cœur d'Aubagne, un programme de valorisation de l'Huveaune construit en concertation

En partenariat avec la commune, notre EPAGE a conçu un projet d'aménagement visant à restaurer l'Huveaune et ses berges depuis l'Espace des Libertés pour rejoindre, à terme, l'avenue Manouchian.

Au cœur du parc de la botte et du complexe Serge Mésonès, l'Huveaune retrouvera plus d'espace **pour de meilleures fonctionnalités écologiques.**

Les entrées du parc seront également revalorisées, à l'appui de zones désimperméabilisées et de végétalisation. L'EPAGE HuCA et la Ville convient les habitants à participer à des ateliers pour dialoguer autour du projet, afin de finaliser le contenu des travaux qui démarreront au second semestre 2023.

En vue de la définition de l'aménagement à réaliser, le secteur aval (notamment Tourtelle) fait actuellement l'objet d'une **concertation** avec les habitants pour favoriser, avant tout, la réappropriation de l'Huveaune dans ce quartier aubagnais.

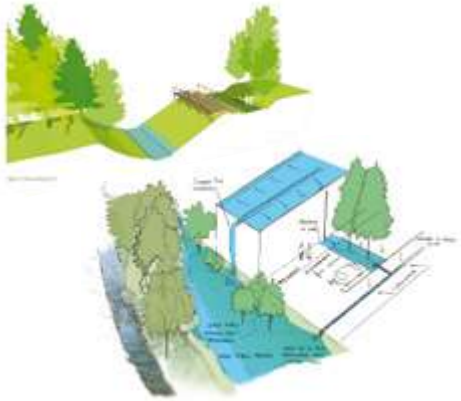

Gestion d'une pluie trentennale dans le parc d'activités grâce aux noues de collecte, reliées au cours d'eau, ATM

Visite des travaux de phase 1 ©HuCA

Un cours d'eau restauré au cœur de la création d'un parc d'activités intégrant une gestion innovante des eaux pluviales "zéro tuyau"

(cf. projet 10 sur la carte)

Sur ce site de Camp de Sarlier à Aubagne, la première phase des travaux de renaturation du Fauge a été inaugurée le 20 mai, en présence des partenaires de notre EPAGE. Les travaux de nettoyage, de plantations adaptées aux caractéristiques locales - période de sécheresse notamment - et de valorisation du cours d'eau ont été réalisés en début d'année par le SMBVH. Au sein du parc d'activités porté par Aix-Marseille-Provence Métropole dans le cadre d'un partenariat entre public et privés, l'action de l'HuCA s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des **eaux pluviales** favorisant leur **infiltration dans les terres.**

- 570 m³ de déchets extraits du cours d'eau,
- 1 600 arbres et arbustes plantés sur les berges.

La seconde phase de travaux portée par notre EPAGE, à savoir, la poursuite des opérations de renaturation du Fauge-Maire ainsi que l'aménagement de chemins creux stockant l'eau de pluie et permettant la valorisation paysagère, démarrera à l'automne 2023.

L'ÉQUIPE

L'Équipe

Étude Action Expertise Dynamisme Implication Intérêt général Animation Ingénierie Échange Pluridisciplinarité Motivation Projets Proximité

DIRECTION

DIRECTRICE : **Estelle Fleury**

PÔLE STRATÉGIE TERRITORIALE

RESPONSABLE DE PÔLE : **Roxane Roy**

CHARGÉ DE MISSION - RESSOURCE EN EAU ET QUALITÉ : **Éric Brenner**

CHARGÉ DE MISSION BASSIN VERSANT

PÔLE AMÉNAGEMENT (CONCEPTION ET RÉALISATION)

CHEF DE PROJETS ÉTUDES ET TRAVAUX : **Lucas Humbert**

CHARGÉE DE PROJETS GEMAPI : **Tiphaine Zarrouga**

CHARGÉ DE PROJETS ACTIONS PAPI : **François Chappaz**

CHARGÉ DE PROJETS GEMAPI : **Léo Vautour**

DIRECTION ADJOINTE

DIRECTEUR ADJOINT TECHNIQUE

Constituée de 2 personnes en 2012, notre équipe s'est étoffée tout au long de l'extension des missions de notre établissement ces 10 dernières années. Elle met en œuvre avec dynamisme et enthousiasme les décisions prises par le Conseil Syndical, et s'attache à tisser les liens avec l'ensemble des acteurs qui agissent sur les milieux aquatiques, de près ou de loin.

Terrain

Co-construction

TECHNIQUE

Matthieu Sébire

PÔLE TERRAIN
(ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET PROXIMITÉ)

CHEF DU PÔLE TERRAIN : **Antoine Debes**

TECHNICIEN DE RIVIÈRE : **Thomas Lacaze**

TECHNICIEN DE RIVIÈRE : **Dorian Milesi**

ALTERNANTE BTS 2021-2023 : **Andrea Matheron**

PÔLE ISEF + COORDINATION ET COMMUNICATION

Dialogue

RESPONSABLE DE PÔLE : **Célia Guérin**

Réactivité

CHARGÉE DE MISSION : **Mylène Belot**

CHARGÉE DE MISSION : **Lucile Petit**

Esprit d'équipe

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

RESPONSABLE DE PÔLE : **Alexa Bono**

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE : **Christelle Marino**

GESTIONNAIRE COMPTABLE/RH : **Stéphanie Provin**

TECHNICIEN ADMINISTRATIF : **Georges Choley**

©HuCA

ENTRETIEN DE L'EAU

L'entretien des cours d'eau, mission essentielle

RÉGLEMENTATION : LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTRETIEN RESTE AU PROPRIÉTAIRE RIVERAIN DES COURS D'EAU !

Pilier de l'exercice de la compétence GEMAPI, la présence terrain au quotidien des équipes de l'EPAGE est un incontournable pour identifier les besoins d'entretien, pour garantir les écoulements de l'eau, pour gérer les milieux, mais également pour favoriser l'émergence d'aménagements ambitieux de restauration ou de valorisation.

L'entretien des cours d'eau est confié à l'EPAGE HuCA par ses membres dans le cadre d'un transfert de la compétence, pour son pilotage ainsi que pour la réalisation de travaux relevant de l'intérêt général.
Les travaux d'entretien s'inscrivent dans la politique globale de restauration des milieux et de prévention des inondations ainsi que dans une vision de reconquête de la biodiversité via les trames vertes et bleues naturelles.

À cet effet, depuis une quinzaine d'années, notre EPAGE est habilité à mettre en œuvre en lieu et place du propriétaire riverain des travaux pluriannuels, en cas de défaillance d'entretien de ce dernier. Pour cela, l'HuCA bénéficie d'arrêtés préfectoraux de Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Des dispositifs de DIG sont d'ores et déjà en cours d'élaboration sur les axes d'écoulement côtiers au-delà du bassin versant de l'Huveaune soit près de 200 nouveaux kilomètres d'axes d'écoulement.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

L'entretien effectué par l'EPAGE en 2021

- Un débroussaillage sélectif sur 200 000 m²
- 250 arbres retirés (embacles ou risque)
- 80 m³ de végétaux/bois retirés du lit
- 650 m³ de déchets ramassés et évacués
- 250 nouveaux mètres de berges en génie écologique par fascines
- 2 100 arbres et arbustes plantés.

Identification des désordres, anticipation, pilotage des travaux de débroussaillage sélectif et de traitement de la végétation, au cœur des missions des techniciens de rivière.
©HuCA

Guide du riverain produit pour informer les propriétaires.
L'EPAGE joue également un rôle important d'information, de sensibilisation et de conseil technique au contact direct des riverains (https://www.epagehuca.fr/je-suis-riverain/).

Responsabilité propriétaire riverain

Priorisation

BIODIVERSITÉ

Des solutions fondées sur la nature : le système racinaire comme stabilisateur des berges

Sur l'Huveaune aval (Hippodrome Pont-de-Vivaux-Marseille), ce sont 130 mètres de berges érodées par les crues successives, qui ont été confortées en génie végétal, par la technique de fascines (pieux en bois ancrés en pied de berge, et reliés par un tressage en saule), déjà mise en place en 2021 sur une quarantaine de secteurs de l'Huveaune et de ses affluents. Les berges ont été plantées en espèces inféodées au milieu.

Ci-dessous, exemple de fascines en cours d'implantation à Auriol (Pas de l'Avé) mises en place en 2020.

Certains secteurs propices à l'accumulation de sédiments nécessitent des interventions régulières. Les photos ci-contre présentent les travaux réalisés en 2022 au niveau de la traverse de la planche à Marseille (11e). Après extraction de la végétation présentant un danger, un procédé de scarification (griffage des sédiments) d'un îlot sédimentaire présent dans le lit mineur et accentuant la déstabilisation des ouvrages de génie civil en rive opposée et à l'aval a été mis en œuvre. Les sédiments ainsi remobilisés ont pu être emportés vers l'aval, lors des pluies, comme l'implique le transit sédimentaire naturel d'un cours d'eau.

©HuCA

Présence terrain

L'Huveaune en assec, août 2022, centre de la Penne-sur-Huveaune. Source : SMBVH

L'Huveaune en crue, décembre 2008, centre de la Penne-sur-Huveaune. Source : SMBVH

THÉMA

Entre sécheresse et inondation,
s'adapter au changement climatique

La situation de sécheresse exceptionnelle depuis l'hiver 2022 pourrait presque faire oublier le risque inondation, bien présent sur le territoire, comme l'ont rappelé les crues de l'automne dernier. Bien qu'inhabituels, ces épisodes de plus en plus fréquents risquent de constituer une "normalité" dans un futur proche. Une situation à laquelle le territoire, ses habitants et les acteurs de l'eau doivent s'adapter, en faisant évoluer les pratiques et en anticipant les crises.

La sécheresse au cœur de l'été 2022

Placé en état de vigilance par le Préfet dès le 1er avril et de crise au 19 mai, le bassin versant de l'Huveaune connaît cette année un épisode de sécheresse sans précédent, plus intense qu'en 2021. En août 2022, l'Huveaune était à sec sur plus d'un tiers de son linéaire. En cause : des conditions climatiques peu propices avec une pluviométrie quasi nulle depuis le printemps, des températures élevées, et des prélèvements parfois inadaptés qui génèrent des pressions sur la ressource. Pour une gestion pérenne et concertée de la ressource en eau, et pour en garantir sa bonne qualité et en quantité suffisante pour les usages et pour les milieux, l'EPAGE engage l'élaboration d'un PGRE (plan de gestion de la ressource en eau) en partenariat avec les acteurs concernés : Métropole AMP, communes, représentants d'usagers, etc.

Un risque inondation permanent

Les évènements du 3-4 octobre 2021, et plus récemment les pluies du 17 août dernier, nous rappellent l'extrême vulnérabilité du territoire vis-à-vis du risque inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement.
De nombreux secteurs (Cassis, la Destrousse, Plan-de-Cuques, Marseille, etc.) ont subi des débordements mettant en péril des vies humaines et impactant des biens et des activités économiques.
Les températures exceptionnellement hautes de la mer Méditerranée augmentent la probabilité d'épisodes pluvio-orageux très intenses sur notre territoire. L'entretien des cours d'eau est, à cet effet, très rigoureux en cette fin d'été.
Au-delà des actions du PAPI déjà évoquées, notre mission est de contribuer à réduire et vivre avec le risque, mais également à accompagner les communes et la Métropole Aix-Marseille-Provence à surveiller, alerter et gérer la crise.

©B. Arfib

Autant pour gérer la sécheresse que les inondations, la prise en compte des interactions entre eaux de surface et eaux souterraines est capitale.

Technicien de rivière effectuant des relevés de laisses de crue après les évènements pluvieux des 3-4 octobre 2021. Jarret - Plan-de-Cuques

diagnostic inondation gratuit

Réduire sa vulnérabilité

ISEF - PAPI

©Riverain

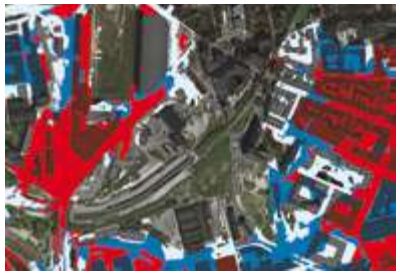

Hauteur d'eau crue centrale © Source PPRI

THÉMA

Vivre avec le risque inondation

En complément des travaux de réduction des inondations, avoir conscience du risque, réduire sa vulnérabilité et adopter les bons comportements lors des événements pluvieux très intenses.

À l'échelle des bassins Huveaune et Aygalades, les personnes et les biens (les enjeux) potentiellement impactés y sont très nombreux*.

66 059 personnes

57 718 emplois

24 établissements scolaires (4 176 élèves)

30 établissements de santé

L'enquête de perception menée par le SMBVH en 2021 révèle que :

50 % des riverains ne connaissent pas les gestes à adopter en cas de crue.

33 % des habitants n'ont pas conscience du risque.

*analyse uniquement dans le périmètre PAPI Huveaune-Aygalades pour crue centennale.

RÉDUIRE SA VULNÉRABILITÉ : JE ME PROTÈGE, JE PROTÈGE MES BIENS

NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE !

Un dispositif de réduction de la vulnérabilité à l'échelle des bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades est lancé au premier trimestre 2023 !
Les personnes vivant en zone inondable** pourront bénéficier d'**un diagnostic inondation gratuit** et **de subventions*** pour réaliser des travaux de protection de leur bâtiment.

©EPAGE HuCA

©SEDIPEC

À gauche – hauteur d'eau atteinte dans une habitation à Marseille lors de la crue du 04/10/2021
À droite – une solution de réduction de la vulnérabilité (batardeau) pour éviter la pénétration d'eau à l'intérieur des bâtiments.

*sous conditions

En 1 heure, le débit du ruisseau Caravelle-Aygalades peut être multiplié par 100 ! ©HuCA

FRESQUE STREET ART : UN PARTENARIAT INNOVANT

Représenter le caractère torrentiel du cours d'eau, les crues générées par les pluies intenses méditerranéennes, interroger et sensibiliser les populations, tel est l'objectif de cette fresque monumentale de 14 m de haut et 60 m de long.

Projet porté par la MIIAM (mission interrégionale inondation Arc méditerranéen), l'œuvre a été réalisée par l'artiste muraliste Germain Prévost alias IPIN, sur la façade du bâtiment de la Cité des Arts de la Rue, dans le 15e arr. de Marseille. Elle a été inaugurée le 6 février 2022 en présence des partenaires du projet dont l'HuCA.

Lien vers la vidéo de présentation :
https://www.youtube.com/watch?v=ZsI9Jy4FaLM&ab_channel=MissioninterrR%C3%A9gionaleinondationArcM%C3%A9diterran%C3%A9en

À VOS AGENDAS

Huveaune-Propre - édition automne 2022

Des actions de ramassage et de sensibilisation aux déchets, à proximité de chez vous, suivies par des scientifiques pour mesurer leur impact.
Opération ouverte à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour y contribuer !
l.petit@epagehuca.fr - 07.52.04.34.63

PLAN DÉCHETS

Agir ensemble
contre les déchets dans les cours d'eau

Fort de son implication terrain sur le linéaire de l'Huveaune et de ses affluents, l'EPAGE possède une bonne vision des secteurs particulièrement touchés, des principales causes de rejets, des conséquences sur les milieux et les inondations. Ces déchets, dont l'enlèvement ne lui incombe pourtant pas (responsabilité du riverain, apports par le bassin versant) ont un impact direct sur la prévention des inondations et la qualité des eaux et constituent ainsi un des volets du contrat de rivière.

Suite à une "stratégie de réduction de la présence des macrodéchets en milieux aquatiques" définie en 2017, le SMBVH s'est emparé de ce sujet dans la mesure de ses moyens. Le Plan Déchets a pour vocation de mener des actions curatives, préventives et de sensibilisation et de co-constuire avec les acteurs des solutions durables.

Parmi les actions de l'EPAGE :

- Depuis 2019, une action ciblée de nettoyage régulier calibré et priorisé sur certains secteurs,
- Depuis 6 ans, l'opération "Huveaune Propre" en fédérant les associations, communes, écoles, entreprises, etc.
- Depuis cet été, une expérimentation qui vise à installer des systèmes-pilotes de piégeage des déchets,
- Un partenariat avec la Métropole AMP dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt piloté par CITEO pour agir sur les déchets d'emballages dans les milieux naturels.

Lors du comité de suivi du plan déchets du 5 juillet 2022, élus et partenaires techniques ont confirmé leur volonté d'agir collectivement sur ce fléau dans une perspective de réduction à la source.

QUELQUES CHIFFRES

Huveaune Propre mars 2022

- 44 structures / 2 000 participants
- 102 m³ de déchets ramassés

Prestataires de l'EPAGE, marché annuel

- 26,5 km de cours d'eau concernés
- 7,9 tonnes de déchets ramassés

MOBILISER

Mobiliser le plus grand nombre

Sur un territoire aussi peuplé que celui de l'EPAGE HuCA, la compétence GEMAPI ne peut s'exercer qu'en complément d'une prise de conscience des populations à la fois pour comprendre l'action publique mais également pour faire évoluer les comportements.
L'HuCA a souhaité une action forte pour informer, sensibiliser, éduquer et former les populations et développe un programme ambitieux grâce au soutien de l'État et de l'Agence de l'eau. Ces actions ISEF, développées depuis le contrat de rivière, sont menées avec différents partenaires : associations, collectivités, entreprises, véritables ambassadeurs pour notre territoire.

De nouveaux projets en direction des habitants

L'appel à projets lancé suite à la commission ISEF, a connu un véritable succès. Il permettra, grâce au conventionnement avec divers partenaires associatifs, de déployer de nouvelles actions sur les bassins versants et notamment pour cette année 2022-2023 :

- La perception et la **culture du risque inondation,**
- **L'appropriation** des milieux aquatiques, des projets d'aménagement et de la philosophie GEMAPI,
- Les **bons gestes** permettant d'agir, chacun à son echelle, sur la gestion de l'eau.

ISEF

Commission ISEF du 29 mars 2022
80 participants de l'Huveaune et des Aygalades réunis, autour d'un format innovant en intelligence collective, qui a permis de mieux se connaître et de construire ensemble des projets en direction des populations.

QUELQUES CHIFFRES

Appel à projets ISEF 2022-2023

- 15 projets financés
- 9 porteurs de projets

Parcours pédagogique 2021-2022

- 1 800 enfants sensibilisés en 2021-2022
- 77 enseignants formés
- 9 animateurs de centres de loisirs formés
- 75 structures associatives intervenantes

Les enfants d'abord

Depuis 4 ans, l'éducation des plus jeunes est intégrée à la feuille de route de l'EPAGE afin de faire évoluer les regards et agir à long terme sur l'eau et les milieux aquatiques. Le parcours pédagogique Huveaune, en partenariat avec l'Éducation Nationale et des associations d'éducation à l'environnement permet :

- De sensibiliser un maximum d'enfants du territoire aux enjeux des cours d'eau de nos bassins versants,
- De rendre autonome **les enseignants** grâce à un **accompagnement** personnalisé et des formations,
- De former des animateurs de centres de loisirs en partenariat avec la Ligue de l'enseignement,
- De mettre à disposition des **ressources pédagogiques** avec une mallette numérique,
- D'offrir à chaque enfant accompagné un livret pédagogique qu'il emportera dans sa famille.

Une dynamique partenariale est engagée avec les acteurs des Aygalades ce qui a permis d'étendre cette action sur ce bassin versant dès cette année.

Retrouvez notre actualité et les informations sur les bassins versants **www.epagehuca.fr**

@ EPAGE HuCA

@ EPAGE HuCA Huveaune Côtiers Aygalades

Diffusion des connaissances

Animation, communication

Parcours pédagogique Huveaune © CPIE Côte provençale

©HuCA

Parcours pédagogique Huveaune © CPIE Côte provençale

Le Jarret ©HuCA

Roquevaire ©MAMP

Les Aygalades ©HuCA

Embouchure de l'Huveaune ©HuCA

SMBVH - EPAGE du Bassin Versant de l'Huveaune
Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Adresse Postale : ZI les Paluds - 932, avenue de la Fleuride - 13400 AUBAGNE
Standard : 04 42 62 85 13 - Mail : contact@epagehuca.fr

HuCA EPAGE Huveaune Côtiers Aygalades

L'EPAGE HuCA remercie ses membres, l'ensemble de ses partenaires institutionnels, techniques et financiers, et l'ensemble des organisations et des citoyens qui s'impliquent de façon constructive à notre action.

Rédaction : EPAGE HuCA – Agence Génope / Conception graphique : L'agence Mars